



Quittance de présence mensuelle pour l'accueil d'un enfant en hébergement (un formulaire par enfant placé)

**Ce document est à retourner par la famille d'accueil,
dûment complété et signé, à l'adresse suivante :**

Service de Protection des Mineurs (SPMi)
A l'attention du gestionnaire en charge du dossier de l'enfant accueilli
Rue Adrien-Lachenal 8
Case postale 3531
1211 Genève 3

1. **Enfant accueilli en placement :** Nom :
Prénom :

2. **Famille d'accueil :** Nom :

3. **Mois et année concernés :**

4. **Si enfant présent le mois complet, veuillez cocher cette case :**

Le forfait mensuel d'accueil avec hébergement est dû pour une période de prise en charge d'au moins 20 jours dans le mois.

5. **Si enfant partiellement présent dans le mois, veuillez mettre une croix, dans le tableau ci-dessous, pour les jours d'absence, sans charge financière à assumer par la famille d'accueil :**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									

Le SPMi ne déduira ces jours au prorata du montant total de l'indemnité mensuelle du mois suivant que si leur nombre total est supérieur à 10 jours.

Si un ajustement doit être opéré en fin de placement, le trop perçu devra être remboursé par la famille d'accueil.

6. **Date et signature du représentant de la famille d'accueil :**

Date : Signature :